

1958 : Georges Laronze écrit une quatrième histoire de Montaigu

(© [Montaigu en Vendée](#))

Le 1^{er} janvier 1958 parut "*Montaigu-Vendée Ville d'histoire (IV^e-XX^e siècle)*", livre de Georges Laronze (1882-1964). Après les "*Anecdotes de la ville de Montaigu en Poitou*" par François-Frédéric Belloüard de Jémonville en 1742, une "*Histoire inédite de Montaigu (Vendée)*" par Charles Dugast-Matifeux en 1845, une conférence sur "*l'Ancien Montaigu*" par Gustave Mignen en 1910, qui étaient tous restés inédits et n'avaient pas dépassé, au mieux, quelques dizaines de pages, c'était la quatrième tentative pour écrire une histoire de Montaigu, et la seule qui, à ce jour (2017), soit allée jusqu'à son terme.

Georges Laronze y décrit l'histoire de Montaigu en 151 pages denses et en quatre grandes parties : "*Montaigu et ses seigneurs*", "*Montaigu à la fin de l'ancien régime*", "*Montaigu et la Révolution*", "*à Montaigu la vie moderne s'installe*". Tout en restant dans le cadre idéologique convenu du roman national de la France, cet ouvrage se base le plus souvent sur des sources de première main, mais aussi, pour certains passages, sur les écrits parfois incertains de l'érudit local Charles Dugast-Matifeux. Soixante ans plus tard, il demeure la référence sur le sujet, et il a été réédité en 2001.

Georges Laronze a été à plusieurs titres un personnage important à Montaigu.

Né à Nantes en 1882, il était le fils de François Laronze, universitaire à la carrière itinérante, qui s'était fait construire en 1901 la résidence, "[le Chêne](#)"¹, dans le "*faubourg Saint-Nicolas*" de Montaigu où son épouse avait des attaches familiales et où il prit sa retraite.

Il fit des études de droit à Dijon puis à Paris où il soutint une thèse sur "*La représentation des intérêts collectifs des ouvriers*". Après quoi, il fut rédacteur au ministère de la justice durant le gouvernement de Clemenceau (1906-1909), puis chef de cabinet de Louis Barthou, garde des Sceaux jusqu'en 1913 dans ceux qui suivirent. Il fit ensuite une carrière dans la haute magistrature à Paris, tout en s'intéressant à la recherche historique (il a été l'auteur en 1928 d'une *Histoire de la Commune de 1871*, et en 1932 d'un *Baron Haussmann*)². Nommé conseiller à la Cour de cassation en 1937, il prit sa retraite en 1942 et quitta Neuilly pour venir s'installer au "[Chêne](#)".



A droite, Georges Laronze dans son costume et avec ses décorations de conseiller à la Cour de cassation.

A gauche, vers 1910, la demeure du "Chêne" à Montaigu, où il vint habiter à partir de 1942.

La respectabilité inspirée par son ancienne profession et par son âge, son installation récente sur la commune qui le mettait au-dessus des querelles partisans locales, firent qu'en 1945 il fut sollicité pour les élections municipales et fut élu maire de Montaigu. Il le resta jusqu'à sa mort en cours de mandat en 1964.

¹ Raigniac (Guy de), *De Châteaux en Logis*, t. IX, 1998, p. 122.

² Laronze (Georges), *Montaigu, Ville d'histoire (IV^e-XX^e s.)*, 1958, 158 p., p. 3 et 4.

Au début des années 1960, à son initiative, les premiers immeubles de logements dits "*sociaux*" furent construits dans la commune ; après sa mort, on leur donna son nom. En 1961, il fut à l'origine de la création de la Zone industrielle nord de Montaigu.

Afin de protéger le patrimoine médiéval de Montaigu, et grâce à sa connaissance des administrations ministérielles voire à ses entrées auprès d'elles, il avait fait inscrire en 1952 [le Château](#), ses [remparts](#) et ses [douves](#), à "*l'Inventaire des Sites*", et avait fait créer en 1953 une "*Zone de protection*", couvrant ce site ainsi que les "*Douves extérieures*", le vallon de [l'Asson](#) et une portion du cours de [la Maine](#)³. Une protection qui s'est révélée plus ou moins illusoire dans les décennies suivantes.



Les ouvrages historiques écrits par Georges Laronze :

"Histoire de la Commune de 1871. La justice, d'après des documents et des souvenirs inédits", 1928, 695 p. ;

"Le Baron Haussmann", 1932, 259 p. ;

"Montaigu-Vendée Ville d'histoire (IV^e-XX^e siècle)", 1958, 151 p.

La personnalité distanciée de Georges Laronze a réussi à faire quasiment disparaître à Montaigu des clivages partisans qui y existaient depuis un siècle et demi. Par contre elle a plutôt agrandi le fossé existant depuis au moins aussi longtemps entre la "*ville*" de Montaigu et la "*campagne*" environnante. Mais il fallut attendre ses successeurs pour que des relations d'égalité puissent enfin s'établir avec les élus des communes rurales voisines, et que des coopérations intercommunales puissent enfin se développer⁴.

³ [Textes législatifs protégeant le patrimoine de Montaigu](#), 6 p. Enquête en 2012 auprès du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Vendée (Monuments historiques).

⁴ Entretiens au début des années 2000 avec des anciens élus de Boufféré, la Guyonnière, Saint-Georges-de-Montaigu et Saint-Hilaire-de-Loulay, ainsi qu'avec Henri Joyau, successeur de Georges Laronze à la mairie de Montaigu en 1964 et jusqu'en 1989.